

*Pouvoir d'emprunt*

● (1130)

**Le président suppléant (M. Blaker):** Y a-t-il des questions ou des observations? Reprenons le débat.

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, le projet de loi C-151 portant pouvoir d'emprunt prouve que le gouvernement n'a plus la moindre honte. Il manque de sagesse, de pudeur, de respect envers les citoyens ordinaires, de compassion pour les chômeurs, les personnes âgées, et surtout les Canadiennes âgées, qui ont consacré leur vie à élever des enfants et qui se retrouvent à la retraite privées d'une pension raisonnable. Le gouvernement ne sait même plus rougir.

L'idée du projet de loi portant pouvoir d'emprunt repose sur le grand mensonge selon lequel il vaut mieux emprunter une somme faramineuse que d'étaler son incompétence économique petit à petit en empruntant milliard après milliard. Le gouvernement a même admis ne pas avoir besoin immédiatement de tout cet argent. Il prétend en avoir besoin pour ce qu'il dit être des dépenses imprévues, de sorte qu'il n'ait pas à soulever le problème délicat de la situation économique à la veille des élections et qu'il dispose d'argent pour financer les projets que les ministres libéraux annonceront alors. Cela permettra au gouvernement de faire étalage de sa générosité, de faire plein de discours politiques et de recourir à la traditionnelle assiette au beurre pré-électorale des libéraux.

L'autorisation d'emprunt, c'est le complément logique du budget qui annonçait une série de projets. Ces projets sont de dimension modeste, mais ils donnent aux ministres une occasion en or de se faire voir en public, de se donner l'apparence de faire des choses pour l'économie. L'apparence, mais non la réalité.

Qu'est-ce qu'emprunter a de reprochable, monsieur le Président? Eh bien, tout dépend de ce qu'on fait de l'argent emprunté. Nous pourrions comprendre qu'on emprunte dans le cadre d'un plan de relance économique à long terme, si le gouvernement faisait mine de tenir compte de nos graves problèmes économiques et structurels, s'il faisait mine de vouloir les résoudre, si le produit des emprunts devait servir à des programmes de création d'emplois véritables, solides, bien conçus. Nous admettrions qu'on emprunte si cela devait permettre aux gens de se remettre à travailler et à payer des impôts au lieu de toucher l'assurance-chômage, à créer ainsi la demande d'autres biens et services, pour redonner du travail à d'autres gens. Nous admettrions qu'on emprunte si c'était pour assurer la reprise économique, car cela réduirait l'hémorragie à long terme des dividendes, des intérêts et des frais de gestion qui vont à l'étranger.

Si c'était pour éviter à la génération de nos enfants et de nos petits-enfants d'avoir à payer les frais eux aussi de notre myopie intellectuelle, nous admettrions qu'on emprunte. Et même si c'était pour augmenter les pensions, par exemple, ou les services sociaux, si c'était pour répondre à l'impératif d'assurer

l'équité et un niveau de vie raisonnable, ce n'est pas cela bien sûr qui édifierait une économie à long terme, mais cela aurait du moins des conséquences économiques en partie favorables, parce que les marginaux dépenseraient le complément de revenus touché surtout à l'acquisition de biens et de services d'origine nationale. Ce faisant ils créeraient des emplois pour des Canadiens en chômage et, effectivement, c'est le chômage qui est actuellement notre principal problème. C'est du chômage qu'il faut nous occuper.

Nous pourrions admettre qu'on emprunte si c'était pour aider la recherche et le développement—je veux dire des efforts sérieux de recherche et de développement et non pas les mesures improvisées qui étaient annoncées au budget—en conjonction avec les autres changements institutionnels qui s'imposent. Dans notre économie de succursales, nous n'aurons jamais assez de recherche et de développement parce que les usines succursalistes ne sont pas équipées pour mettre au point des produits nouveaux qui concurrenceraient ceux de la maison mère. Il faut consacrer plus à la recherche et au développement si nous voulons avoir une économie efficace et productive, et si nous voulons en retirer des avantages économiques.

[Français]

Malheureusement, ces projets mentionnés, la recherche et le développement, les services sociaux, la relance économique et la création d'emplois ne sont pas le but du programme des dépenses du gouvernement, pas selon le budget récemment présenté aux Communes par le ministre des Finances (M. Lalonde).

Quels sont les buts de ce budget? Les cadeaux aux grandes sociétés privées? Les petites et moyennes entreprises ne sont pas si favorisées même si, comme employeurs, elles sont très importantes dans notre économie. Mais le gouvernement démontre encore son manque d'égard et son mépris même pour les petites et moyennes entreprises. Autrement, c'est un budget pré-électoral, aux dépenses choisies pour leur valeur publicitaire. Le budget donne aux ministres libéraux les occasions d'annoncer des projets, de couper des rubans, d'ouvrir, de mettre en marche des institutions, des centres de recherche, des améliorations aux ports, et le reste. Il faut naturellement payer ces projets par l'intermédiaire des impôts, des taxes et des emprunts qu'il faudra rembourser plus tard. A ce point, le budget devient encore moins attirant, car ce sont les gens à revenus faible et moyen qui paieront. Le même budget annonce les augmentations d'impôts pour les Canadiens à revenus faible et moyen, déguisées en plafond de déductions, les taxes de ventes retardées. En ce qui a trait aux sociétés privées, le budget accorde des réductions d'impôts, alors on continue à exiger de plus en plus des individus au Canada et de moins des sociétés. Au cours des années cinquante les sociétés ont payé la moitié des impôts, les individus, l'autre moitié. Maintenant, les individus paient 80 p. 100 des impôts et les sociétés, que 20 p. 100.